

Les dettes fiscales des entreprises seront rééchelonnées

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

V o t r e q u o t i d i e n n a t i o n a l

Quatorzième année - N° 4128 - Mercredi 22 mars 2017 - Prix : 10 DA

Importation de bananes

Octroi de licences à 6 opérateurs sur un total de 44

Page 24

Résilience économique au choc pétrolier

Le FMI préconise un redressement «plus graduel»

Page 2

Les Irakiens préfèrent l'administration Trump

Par Mohamed Habili

Depuis Washington où il était en visite officielle, le premier ministre irakien, Haider Al-Abadi, a reconnu que la nouvelle administration américaine apporte un soutien plus marqué dans la lutte contre Daech que celle qui l'a précédée. C'est ainsi que le nombre des raids aériens contre les positions de Daech menés par la coalition internationale s'est nettement accru par rapport à ce qu'il était dans la première phase de la bataille de Mossoul. Au rythme soutenu qui est le leur à présent, et compte tenu de la progression relativement rapide des soldats irakiens dans le dédale des rues de la vieille ville, la libération de Mossoul n'est plus renvoyée aux calendes grecques comme c'était le cas au temps de Barack Obama. Tout au contraire, elle semble tout proche de se réaliser. Sous l'administration précédente, les Irakiens ne voulaient s'engager dans aucune bataille importante sans que les Américains ne tentent d'abord de les retenir, invoquant soit le manque de préparation militaire, soit les complications politiques susceptibles d'en découler, soit, et c'est le cas le plus fréquent, les deux à la fois. En fait, pendant longtemps les Américains n'ont pas voulu d'une victoire complète en Irak contre Daech qui profiterait au régime syrien. Daech n'aurait existé qu'en Irak, il est probable que son cas serait réglé depuis bien longtemps.

Suite en page 3

Opportunités d'investissement

Intérêt croissant des USA pour l'agriculture en Algérie



Un intérêt croissant est porté par les investisseurs américains au marché algérien dans le domaine des hydrocarbures, mais aussi dans le secteur de l'agriculture. À travers l'implantation de méga-projets agricoles, l'Algérie pourrait s'autosuffire en productions céréalière, laitière, de viande et de pomme de terre et en exporter ainsi l'excédent, à en croire le président du Conseil d'affaires algéro-américain. Lire page 3

Insuffisance de la production et des aides financières
Huile d'olive : les ambitions d'exportation entravées

Page 4

L'ONU s'engage à promouvoir la diversité linguistique
La Journée de la francophonie célébrée de par le monde

Page 13

Résilience économique au choc pétrolier

Le FMI préconise un redressement «plus graduel»

■ «Etant donné le niveau relativement bas de la dette publique et le niveau de ses réserves de change, l'Algérie pourrait se permettre d'engager un redressement un peu plus progressif des finances publiques que ne le prévoit le budget à moyen terme actuel».

Par Meriem Benchaouia

Dans ses conclusions publiées à l'issue d'une mission de consultation en Algérie, le chef de la mission du FMI, Jean-François Dauphin, a mis en avant la résilience de l'activité économique de l'Algérie en dépit de la conjoncture pétrolière actuelle, préconisant un redressement économique plus graduel, tout en préservant les acquis sociaux. «Etant donné le niveau relativement bas de la dette publique et le niveau de ses réserves de change, l'Algérie pourrait se permettre d'engager un redressement un peu plus progressif des finances publiques que ne le prévoit le budget à moyen terme actuel, en prenant en considération une gamme plus large d'options de financement, y compris les emprunts extérieurs et la cession d'actifs publics», a indiqué M. Dauphin lors d'une conférence de presse à Alger. Le défi consiste donc à choisir une combinaison de politiques économiques qui facilite l'adaptation économique durable, au moindre coût en termes de croissance et d'emploi, a-t-il ajouté en recommandant de libérer le potentiel du secteur privé qui devra «remplacer progressivement le secteur public». Il est important, selon l'avis de la mission du FMI, d'éviter une réduction «trop abrupte» du déficit des finances publiques, pour atténuer le risque d'un très fort d'un ralentissement de la croissance, a noté M. Dauphin. Il s'agit d'entreprendre des réformes «structurelles de vaste portée» dans le cadre d'une stratégie d'ensemble, conçue et séquencée de telle sorte que les réformes se renforcent mutuellement et que le poids de l'ajustement écono-

Ph/D. R.



Le chef de la mission du FMI, Jean-François Dauphin

mique soit équitablement partagé, explique-t-il. Pour ce représentant du FMI, la stabilité sociale est un acquis fondamental de la société algérienne et il est primordial de le préserver. Toutefois, le FMI appelle à une adaptation «durable» de l'économie algérienne au choc pétrolier qui devrait encore durer. «Le redressement des finances publiques devra s'inscrire dans la durée, car les cours du pétrole devraient rester bas et les réserves d'hydrocarbures ne sont pas inépuisables», a-t-il dit. Selon lui, l'effort de redressement devrait reposer essentiellement sur l'élargissement de l'assiette fiscale, grâce notamment à l'amélioration du recouvrement de l'impôt et à la rationalisation des exonérations fiscales et la maîtrise des dépenses cou-

rantes. Les réformes devraient aussi être axées sur «le remplacement progressif des subventions à l'énergie, qui sont coûteuses et bénéficient surtout aux ménages aisés, par un soutien direct aux personnes les plus défavorisées». La mission du FMI plaide aussi pour l'amélioration de l'efficacité et la réduction du coût des investissements publics, tout en préservant l'investissement dans la santé, l'éducation et les systèmes de protection sociale «bien ciblés». L'Algérie est aussi appelée à poursuivre ses efforts visant à rendre l'économie moins tributaire des hydrocarbures et de libérer le potentiel du secteur privé qui devra «remplacer progressivement le secteur public».

Un secteur bancaire

bien capitalisé et rentable

Le chef de la mission du FMI est revenu aussi sur l'importance d'améliorer davantage le climat des affaires et l'accès au crédit, de renforcer la gouvernance et la transparence, de rendre le marché du travail plus efficace, de promouvoir la participation de la femme à la vie active et d'ouvrir plus largement l'économie aux investissements étrangers notamment à travers l'«assouplissement stratégique» de la règle 51/49% du capital qui régit l'investissement étranger en Algérie. Par ailleurs, les politiques monétaire et financière devront soutenir ces réformes, a indiqué le Chef de la mission qui plaide dans ce sens à la poursuite des efforts en vue d'aligner le

dinar sur la situation fondamentale de l'économie, combinée à des mesures visant à la résorption du marché parallèle des changes. Concernant le secteur bancaire, le FMI recommande d'accélérer le passage à un système de supervision bancaire basé sur les risques, d'affermir le rôle de la politique macro-prudentielle, de renforcer la gouvernance des banques publiques et de mettre en place un cadre de résolution des crises. D'après les conclusions préliminaires, l'activité économique a été globalement «résiliente», mais la croissance s'est ralentie dans le secteur hors hydrocarbures sous l'effet de la réduction des dépenses et est estimée à 3,4% pour 2016. Quant au taux d'inflation, il est passé de 4,8% en 2015 à 6,4% en 2016 et se chiffre à 8,1% en glissement annuel, en janvier 2017, alors que le taux de chômage a atteint 10,5% en septembre 2016. Le Fonds a noté aussi un certain redressement des finances publiques en 2016, mais les déficits budgétaires et courants restent larges et la dette publique a augmenté, rappelant aussi que les réserves de change, bien qu'encore abondantes, ont chuté de 30 milliards de dollars et se chiffrent maintenant à 113 milliards de dollars. Le secteur bancaire est dans l'ensemble bien capitalisé et rentable, mais le choc pétrolier a accru les risques de liquidité, de taux d'intérêt et de crédit. La mission du FMI a séjourné à Alger du 7 au 20 mars pour mener ses consultations annuelles sur l'économie algérienne au titre de l'article IV. Les entretiens ont porté sur l'ensemble de mesures appropriées pour faire face à la baisse des cours du pétrole.

M. B.

Aide de l'Etat aux sociétés en difficulté financière

Les dettes fiscales des entreprises seront rééchelonnées

Les entreprises qui éprouvent des difficultés à faire face à leurs échéances financières peuvent bénéficier du dispositif de rééchelonnement des dettes fiscales, a indiqué, hier à l'APS, un responsable de la Direction générale des impôts (DGI). Cette mesure concerne beaucoup plus celles qui n'arrivent pas à payer l'intégralité des impositions mises à leur charge, a précisé le même responsable. Prévu par les dispositions de l'article 90 de la loi de finances de 2017, ce dispositif d'aide et d'accompagnement des entreprises en difficulté financière a pour objet d'octroyer aux entreprises concernées le rééchelonnement de leurs dettes fiscales sur une période n'excédant pas trente-six mois, autrement dit, qui ne dépasse pas trois années. Des dispositions de facilitation qui

sont systématiquement assorties de l'effacement total des pénalités d'assiette et du recouvrement, explique avec précision la même source. S'agissant, toutefois, des entreprises bénéficiaires de ce dispositif de rééchelonnement offert par le gouvernement en vue d'alléger ces dernières de leurs charges imposables, il est, sans condition aucune, destiné à toutes les entreprises dites réglementées.

Entreprises bénéficiaires du dispositif de rééchelonnement

Le dispositif de rééchelonnement est ouvert à toutes les entreprises, quel que soit leur statut juridique. Entreprises individuelles, sociétés de droit algérien, Epic, avec régime d'imposi-

tion réel ou forfaitaire ou encore celles ayant pour activité la production, les travaux, les services et l'achat et revente. Toutes ces sociétés ont le droit d'en bénéficier. Le but étant de faciliter l'acquittement des dettes fiscales grevées de pénalités. De ce fait, il est à noter aussi que les demandes des entreprises sont appréciées en fonction de leur situation et suivant une approche individualisée qui tient compte de l'ensemble des particularités des dossiers. Il est également question du comportement habituel de l'entreprise en matière de paiement de l'impôt. En outre, les dettes fiscales concernées par ce dispositif sont celles qui se rapportent à des impositions exigibles et revêtent un caractère définitif. C'est-à-dire les impositions ne faisant pas l'objet de

contestation ou celles pour lesquelles toutes les voies de recours contentieuses ont été épuisées, a affirmé avec détail la même source. Par ailleurs, les entreprises qui sont exclues du bénéfice de ce dispositif sont celles ayant des dettes fiscales afférentes à des impositions qui font l'objet d'un recours contentieux au titre de la phase de recours préalable.

Pas de rééchelonnement pour les entreprises à contentieux juridiques

Commissions de recours, contentieux juridictionnel, les dettes fiscales afférentes à des impositions ayant donné lieu à des pénalités pour manœuvres frauduleuses et les dettes fis-

cales concernant les entreprises jouissant d'une bonne santé financière ne sont donc pas concernées par cette mesure de rééchelonnement proposée en aide par l'Etat. Il s'agit aussi des entreprises ayant souscrit un engagement de rééchelonnement de leurs dettes fiscales dans le cadre du premier dispositif de rééchelonnement entre l'année 2012 et 2016 et qui n'ont pas honoré leur calendrier de paiement, a déclaré le responsable de la Direction générale des impôts. Toutefois, si ces entreprises sollicitent de nouveau le bénéfice de ce dispositif, leur demande pourrait être satisfaite à la condition que le calendrier de paiement n'excède pas une période de 12 mois.

Yacine Djadel

Opportunités d'investissement

Intérêt croissant des USA pour l'agriculture en Algérie

■ Un intérêt croissant est porté par les investisseurs américains au marché algérien dans le domaine des hydrocarbures, mais aussi dans le secteur de l'agriculture. À travers l'implantation de méga-projets agricoles, l'Algérie pourrait s'autosuffire en productions céréalière, laitière, de viande et de pomme de terre et en exporter ainsi l'excédent, à en croire le président du Conseil d'affaires algéro-américain.



Smaïn Chikhoun, président du Conseil d'affaires algéro-américain

Par Louiza Ait Ramdane

L'Algérie offre des opportunités intéressantes aux investisseurs américains. Les USA semblent de plus en plus attirés par les chances qu'offre un pays en voie de développement, comme l'Algérie. Présents déjà dans le domaine des hydrocarbures, les Américains prévoient des investissements dans le secteur agricole. A en croire le président du Conseil d'affaires algéro-américain, Smaïn Chikhoun, à travers ce partenariat l'Algérie pourra même s'autosatisfaire en production agricole. Il indique, à cet effet, que la première phase a consisté à retenir une superficie de 1 500 hectares, sous pivot, destinés à livrer les tonnages de pomme de terre dans le courant du mois de mai prochain. Selon

lui, ces deux projets, réalisés en joint-venture avec des investisseurs algériens, visent à mettre en valeur et à exploiter une superficie totale de 50 000 hectares. Ce qui permettra, à terme, d'éliminer les importations de ces tubercules mais aussi celles de la poudre de lait, des céréales et de la viande bovine. Selon Smaïn Chikhoun, avec quatre ou cinq projets identiques, l'Algérie pourra réaliser son autosuffisance pour ce qui concerne ces alimentaires et exporter les excédents. «Des discussions sont en cours pour en multiplier la création à Adrar et à El Menéa, dans la wilaya de Ghardaïa en particulier», signale-t-il à ce propos. En langue des chiffres, le président du Conseil d'affaires algéro-américain note que les méga-fermes d'El Bayadh et d'Adrar pourront, d'ici 6 à 7 années,

commencer à produire annuellement plus de 200 millions de litres de lait, 297 000 tonnes de pomme de terre, 50 000 tonnes de maïs, 54 000 tonnes de blé dur et 4 000 tonnes d'amande. De son côté, l'Amérique continue son opération de charme en direction de notre pays qui représente pour elle un portail de gain de marché qui pourra, par la suite, constituer la porte pour l'Afrique subsaharienne. «Si les groupements agricoles américains ont exprimé leur intérêt à s'implanter en Algérie, c'est parce que celle-ci représente un portail pour gagner des parts de marchés dans le reste de l'Afrique», explique encore Smaïn Chikhoun, lors de son passage à l'émission «Invité de la rédaction» de la Chaîne III de la Radio nationale. Interrogé sur la polémique autour de tous ces

projets, notamment sur les doutes exprimés quant à la réalisation des objectifs annoncés et des risques liés à l'usage d'OGM et de pesticides susceptibles de contaminer la nappe phréatique, l'invité de la Chaîne III rassure en indiquant que les partenaires algériens ont pris les devants en insistant sur l'emploi des seuls intrants bio «produits sur place». Pour conclure, le président du Conseil d'affaires algéro-américain, Smaïn Chikhoun, annonce, en outre, qu'une délégation «multisectorielle» composée d'une centaine d'hommes d'affaires des Etats-Unis viendra, dans le courant du mois d'octobre prochain, en visite en Algérie pour s'informer sur les opportunités d'affaires dans d'autres secteurs d'activités. L. A. R.

Commerce

La Fédération nationale des importateurs et exportateurs est née

Une fédération nationale des importateurs et exportateurs algériens a été créée dans le but d'organiser et de structurer les opérateurs activant dans le commerce extérieur en vue de promouvoir notamment les exportations du pays. Créée sous le nom de Fédération nationale des importateurs et exportateurs (Fnie), cette organisation affiliée à l'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa) a tenu, hier à Alger, son congrès constitutif avec la participation d'une cinquantaine d'opérateurs en majorité des exportateurs, venus de 25

wilayas. Lors de cette réunion constitutive, les opérateurs présents ont désigné un jeune exportateur de produits agroalimentaires, Djamel Eddine Seïd, comme président de cette organisation, ainsi que dix membres du bureau chargés, entre autres, de l'organisation, de l'investissement, du tourisme, des finances, des relations avec les marchés extérieurs, de l'information et des affaires juridiques. Présent à cette réunion, le secrétaire général de l'Ugcaa, Salah Souilah, a indiqué qu'avec la mise en place de cette nouvelle organisation, le nombre total de fédérations affi-

liées à l'Ugcaa s'élève désormais à 17 fédérations. Selon lui, la Fnie va permettre de regrouper l'ensemble des opérateurs de cette profession qui sont membres de l'Ugcaa mais n'étaient pas structurés. «Nous ambitionnons d'étendre la présence de cette fédération à travers les 48 wilayas du pays pour faire d'elle un porte-parole de référence pour l'activité», a-t-il avancé. Invité à cette réunion, le président de «Conseil export», Smaïl Lalmas, a estimé que ce type d'organisation pourrait aider à l'urgence d'exportateurs algériens et au développe-

ment de cette activité. «On parle de plus en plus d'exportateurs. L'activité a donc besoin d'être structurée et organisée dans le but de recenser les différents problèmes rencontrés sur le terrain et les soulever aux décideurs», a-t-il noté. «Ce sera un espace pour réunir les opérateurs afin d'échanger et de mettre en valeur le capital-expérience pour réussir à l'international, chose qui n'est pas facile pour un pays sans traditions dans ce domaine», a-t-il fait valoir. A fin 2016, l'Algérie comptait plus de 200 exportateurs inscrits au registre national du com-

LA QUESTION DU JOUR

Les Irakiens préfèrent l'administration Trump

suite de la page Une

C'est vers la fin de son mandat que l'administration Obama a donné l'impression de cesser de lier l'issue de la guerre en Irak à celle du conflit syrien. Toutes les victoires remportées contre Daech par les forces irakiennes l'ont été d'une certaine façon en dépit des Américains, qui n'auraient pas mieux demandé que de les ajourner. Ceux-ci ont certes à chaque fois apporté leur soutien, mais après s'être aperçus que les Irakiens étaient de toute façon disposés à faire sans eux. Avec l'administration Trump, les Irakiens ne sentent pas la même volonté sourde de les brider, de les soumettre à un agenda qui n'est pas le leur, de faire entrer leurs objectifs propres limités dans un dessein plus vaste, débordant l'Irak, répondant en particulier aux intérêts des puissances sunnites de la région, les autres alliées des Américains. Pour les Irakiens, l'administration Trump fait plus pour eux que l'administration Obama, même si les deux sont à leur égard sur la même position stratégique. Or comme les deux guerres irakienne et syrienne sont liées, quoiqu'elles diffèrent par certains aspects, tout changement dans l'une se répercutera inévitablement sur le déroulement de l'autre. La reprise de Mossoul, qui ne saurait tarder désormais, aurait pour effet de hâter la libération de Raqqa, quand bien même ce ne serait pas par l'armée syrienne, comme du reste tout semble l'indiquer. Un Irak débarrassé de Daech serait en meilleure position de venir en aide à la Syrie, qu'il considère comme son alliée, et non pas seulement dans la lutte contre Daech. Ce sont probablement les Forces démocratiques syriennes à dominance kurde qui, aidées des Américains, vont se lancer les premières dans la bataille en vue de la libération de Raqqa, au grand dam notamment des Turcs, qui menacent de s'y opposer mais qui en réalité n'y pourront rien. Les prochains jours et semaines verront selon toute apparence les débuts de cette nouvelle phase tant de la guerre contre Daech que du conflit syrien, qui lui à l'évidence ne se terminera pas avec la reprise de Raqqa.

M. H.

merce et plus de 4 500 importateurs. Les exportations hors hydrocarbures avaient baissé à 2,06 milliards de dollars en 2016 contre 2,6 milliards de dollars en 2015 (-20,1%).

K. L.

Insuffisance de la production et des aides financières

Huile d'olive : les ambitions d'exportation entravées

■ La faible production nationale d'huile d'olive comparativement aux autres pays producteurs méditerranéens, le manque d'aides publiques et les aléas climatiques, sont autant de facteurs entravant l'Algérie à se frayer une bonne place dans le marché d'exportation de ce produit alimentaire.

Par Messa Gh.

«Avec des capacités de production limitées, il est déjà difficile de satisfaire toute la demande nationale en huile d'olive algérienne laquelle souffre de la forte concurrence de celles importées auprès des pays voisins méditerranéens en raison de leurs bas coûts», expliquent à l'APS des fabricants nationaux. De surcroît, contrairement aux filières lait, céréales et pomme de terre, celle de l'huile d'olive ne bénéficie pas suffisamment de soutien de la part des pouvoirs publics, se plaignent-ils. Certes, des aides sont octroyées pour les équipements des huileries et de conditionnement à travers le Fonds national de développement agricole (Fnda), mais ce sont les crédits de campagne qui font le plus défaut. M. Hocine A., producteur et l'un des rares exportateurs d'huile d'olive de la région de M'chedallah (Bouira), explique que juste avant la campagne oléicole, qui débute en décembre de chaque année, les gros producteurs d'huile doivent louer des oliveraies pour les exploiter, tandis qu'à la cueillette, ils achètent les récoltes auprès des particuliers. «Et c'est à ces moments-là que les banques ou tout autre établissement d'aide financière s'avèrent décisifs pour accompagner les exploitants en vue d'assurer une bonne récolte et, donc, une bonne production», souhaite cet oléiculteur rencontré lors du Salon international de l'huile d'olive, tenu récemment à Alger. L'autre fait relevé est que l'olivier est extrêmement sensible à la pluviométrie et aux changements climatiques. Localement, un quintal d'olives donne un rendement de 16 à 18 litres d'huile uniquement, et ce, en fonction du grain et donc de la campagne de chaque année, précise ce producteur qui tient à observer que l'huile d'olive la plus prisée à l'étranger et donc exportable, est celle dont la saveur est douce et pas trop amère et d'un faible taux d'acidité. Exportant annuellement des petites quantités allant entre 5 000 et 10 000 litres en moyenne, il souligne qu'il ne pourrait s'engager dans de gros marchés extérieurs en raison de la nature aléatoire de la filière oléicole en Algérie avec des récoltes instables et des aides étatiques insuffisantes pour booster la production. Pour pallier les années de mauvaises récoltes, soutient un autre producteur, il s'agit de maximiser ses chances en exploitant le maximum d'oliveraies possibles, déplorant un



accès limité au foncier agricole et la faiblesse des avantages consentis par les pouvoirs publics.

Retard par rapport aux pays voisins

Faisant une comparaison avec la Tunisie qui, pourtant, dispose d'une superficie inférieure en oliveraies par rapport à l'Algérie, des fabricants nationaux relèvent que dans ce pays, comme dans d'autres de la

région méditerranéenne, la filière bénéficie d'efforts de développement et d'accompagnement des pouvoirs publics. «La filière en Tunisie est structurée, organisée et surtout subventionnée», avancent-ils, ajoutant que l'huile tunisienne concurrence arduement l'huile algérienne sur les marchés étrangers en raison de son bas coût grâce à l'aide financière étatique. «Pour pouvoir exporter, notre production nationale doit bénéficier de nouvelles exploitations et de subventions pour

assurer l'avantage comparatif sur le prix», préconisent-ils. Selon eux, l'huile d'olive algérienne coûte 7 euros/litre sur le marché méditerranéen, alors que les concurrents de la région proposent des prix beaucoup moins élevés. Pour rappel, l'Observatoire national des filières agricoles et agroalimentaires (Onfaa) a indiqué, dans son bilan de la campagne oléicole 2015-2016, que la production algérienne en huile d'olive a été de 900 000 hectolitres à tra-

vers le territoire national, en hausse de 25% comparativement à la campagne précédente, avec une superficie oléicole passée à 471 657 ha, en augmentation de près de 16% comparativement à la campagne écoulée. La surface réservée à l'oléiculture à l'échelle nationale se compose de 56,3 millions d'oliviers dont 32,3 millions oliviers productifs, soit un taux de 57%, selon les chiffres du Commissariat au développement de l'agriculture en régions sahariennes (CDARS, Ouargla). Dans le nord du pays, l'oléiculture est concentrée au niveau de sept principales wilayas (Béjaïa, Tizi-ouzou, Bouira, Bordj Bou-Arréridj, Jijel, Sétif et Mascara) dont la région centre représente un taux de plus de 75% de la superficie oléicole globale de ces sept wilayas. Concernant les régions sahariennes, la superficie oléicole s'étend sur près de 13 000 ha composée de 3,4 millions oliviers dont 2,9 millions en masse et 488 330 en isolés, sachant que le nombre d'oliviers productifs est de 1,7 million arbres, soit un taux de 49%. Pour le classement des premières wilayas productrices dans le sud du pays, Biskra occupe le premier rang avec une superficie plantée de 4 245 ha (33% de la superficie oléicole totale du Sud), suivie de la wilaya d'El Oued avec une superficie de 3 000 ha (23%) et de Laghouat avec une superficie de 2 082 ha (16%). Au niveau mondial, les plus gros producteurs d'huile d'olive sont l'Espagne, l'Italie, la Grèce qui réalisent à eux seuls 75% de la production mondiale, suivis de la Tunisie dont la production représente près de 9%. M. Gh./APS

Interventions opérationnelles en cas de catastrophes à Béjaïa

Des exercices de simulation programmés

La Protection civile de la wilaya de Béjaïa veut tester ses capacités d'intervention opérationnelles en cas de catastrophe naturelle. «Afin d'évaluer la célérité dans les interventions opérationnelles en cas de catastrophes, la direction de la Protection civile de Béjaïa organisera prochainement des exercices d'entraînement et de simulation à Souk El-Tennine», lit-on dans un communiqué de presse qui nous est parvenu ces derniers jours. Selon le communiqué, «outre le détachement local, des détachements de renforts aux premières interventions issus de quatre autres wilayas prendront part à cet important exercice». La même source, qui n'a pas précisé la date du déroulement des exercices, a indiqué qu'«un déclenchement inopiné de l'exercice sera effectué afin d'évaluer les réponses opérationnelles réelles en cas de sinistre». Une manière de tester la maîtrise des techniques d'intervention enseignées jusque-là. «Ces détachements, créés pour

répondre aux besoins d'intervenir rapidement en cas de nécessité absolue (séisme, inondation...), auront un emploi du temps chronométré durant quatre jours», précise-t-on. «Chaque détachement interviendra avec ses propres moyens, il dispose d'une certaine autonomie (en matière de nourriture, logistique...etc.), il dispose de tous moyens matériels et humains, pour subsister un certain moment lors d'un sinistre», précise-t-on encore. Chaque détachement est composé d'une soixantaine d'éléments, un officier chef de détachement, avec 3 chefs de groupe (Officiers), 2 médecins officiers, 2 infirmiers, 3 adjoints chefs de groupe, 6 chefs d'équipe (sous-officiers), 36 agents, 1 photographe/cameraman, 1 cuisinier, 1 magasinier, 1 électricien, 1 mécanicien et 1 technicien en transmission radio, un véhicule de commandement, 2 bus de transport de troupes, 2 CTM (camion de transport de matériels) et 1 ambulance. L'exercice se

déclinera en manipulation des équipements de sauvetage avec cours pratiques sur site ainsi que des cours et des exercices pratiques sur le sauvetage et le déblaiement sur le site du campement et le site de manœuvres, indique-t-on. Le groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP) de Béjaïa sera également intégré dans les détachements afin de se familiariser avec les équipes de sauvetage et déblaiement, a-t-on fait savoir. «Ces regroupements auront certainement une valeur ajoutée s'agissant de l'actualisation des nouvelles techniques utilisées dans le sauvetage et le déblaiement», fait-on observer. «Ils permettront de se familiariser avec le nouveau matériel acquis et seront l'occasion pour effectuer des réglages afin de corriger les imperfections», note le responsable de la communication à la Protection civile de la wilaya de Béjaïa.

Hocine Cherfa

Service après-vente LG Algérie

Un savoir-faire professionnel

■ Le taux de retour traité par le service après-vente (SAV) LG est inférieur à 1% ce qui témoigne de la qualité des produits, avec une durée de réparation moyenne inférieure à 3 jours.

Par Ali Zidane

Les pièces originales utilisées dans la réparation des produits LG permettent ainsi la prolongation de la durée de vie des produits et l'épargne de récurrence de problèmes. LG Algérie analyse minutieusement la satisfaction de ses clients à travers des études qualitatives des agences d'évaluation neutres, menées tous les 2 ans en comparaison avec les concurrents directs. Les résultats d'évaluation de satisfaction sont positifs pour les deux sessions consécutives 2014 & 2016. Aussi le SAV LG Electronics offre des formations techniques régulièrement, ainsi que des regroupements trimestriels, assurés par des formateurs coréens, pour mettre à jour les connaissances et le transfert de leur savoir avec une moyenne de 300 heures de formation/technicien (2016). Les grandes villes sont prises en charge par des grands centres



de maintenance LG avec un taux de 65% de la totalité des réclamations traitées, comme à Alger, Oran et Sétif ainsi qu'une ouverture des autres villes par des agents agréés exclusifs. Une des

particularités de LG Electronics Algérie est d'offrir des contrats d'engagement aux professionnels du métier pour prendre son SAV en exclusivité avec des avantages comme le soutien

pour les infrastructures et les tarifs préférentiels. Tous ces agents agréés sont sélectionnés après une évaluation annuelle qui se fait à travers une compétition et cela dans le but d'améliorer

la qualité des prestations. LG Electronics s'engage à faciliter et à améliorer la vie des acquéreurs et futurs acquéreurs de la marque en prenant soin sérieusement de leurs requêtes. Cette plateforme en ligne intitulée GSFS «Global Service Front System» qui consiste à recenser, filtrer et traiter les différentes réclamations en ligne, soumises par les différents clients jusqu'à l'aboutissement et l'irradiation du problème. Ce système est la colonne vertébrale du service après-vente car il est l'outil avec lequel les réclamations clients, la gestion des pièces de rechange, la documentation technique et la facturation des prestations du service sont prises en charge. Aussi, le centre d'appels d'informations LG : «021 36 54 54», CIC : «Centre d'information Clientèle» est à la disposition des clients 6 jours sur 7. Notre CIC a pour but d'informer chaque personne souhaitant éclaircir une quelconque ambiguïté. Le VOC : (voice of customer) Voix du client est un instrument dédié exclusivement au support des réclamations clients. «Happy call» notation du SAV par ses clients, un moyen de se rapprocher des clients. A. Z.

Energie

Le partenariat, un axe stratégique pour développer les mines et les hydrocarbures

Le partenariat avec des compagnies étrangères constitue un «axe stratégique» pour développer les domaines minier et des hydrocarbures en Algérie, a affirmé, hier à Oran, le président de l'Agence nationale de valorisation des ressources hydrocarbures (Alnaft), Sid Ali Betata. S'exprimant à l'ouverture de la 7^e édition de la conférence internationale sur l'industrie pétrolière et gazière dans la région nord-africaine (Napec), M. Betata a indiqué que «le partenariat avec des compagnies internationales constitue la voie appropriée pour mettre en commun nos efforts autour d'un même objectif, celui de mettre en évidence les réserves des hydrocarbures, les développer et les exploiter dans l'intérêt de l'ensemble des parties». L'Algérie, a-t-il dit, «jouit d'une grande expérience qui est capitalisée et que nous souhaitons continuer à conforter. Pour preuve, les multiples exemples de réussite attestent de la pertinence de la démarche adoptée depuis trois décennies et qui inscrit dans la durée l'engagement de nos part-

naires dans des projets qui sont toujours en cours». «Grâce au partenariat avec des compagnies pétrolières reconnues pour leur performance, de nouvelles provinces pétrolières sont venues accroître le potentiel en ressources et continueront longtemps à contribuer substantiellement à la production nationale des hydrocarbures», a-t-il poursuivi. «Le savoir-faire international est venu consolider l'expérience et l'expertise des ingénieurs de la Sonatrach, qui ont adopté notamment de nouvelles pratiques en faveur d'une plus grande performance de l'industrie pétrolière», a encore souligné M. Betata, ajoutant que «le partenariat doit être mutuellement bénéfique, puisque le premier le domaine minier et pétrolier algérien est très potentiel et diversifié avec un cadre légal et réglementaire transparent». Toutefois, il faut profiter du savoir-faire technique et de la maîtrise technologique dont jouissent les compagnies pétrolières internationales, pour accompagner un transfert aux cadres algériens, a-t-il estimé. «Les

conditions sont réunies pour un partenariat gagnant-gagnant qui s'inscrit dans la durée et qui doit s'accompagner d'un transfert du savoir-faire et de la technologie qui ne cessent de connaître un développement et une évolution permanente», a affirmé le président de Alnaft. La politique algérienne de développement du domaine minier et des hydrocarbures consiste, d'une part, à développer des réserves mises en évidence jusqu'à maintenant en vue d'augmenter les capacités de production nationales et, d'autre part, à intensifier l'effort d'exploration pour mettre en évidence de nouvelles découvertes hydrocarbures, a-t-il rappelé. L'agence Alnaft exerce des missions et prérogatives définies par la loi 05-07 relative aux hydrocarbures, dans le cadre de la politique énergétique en matière d'hydrocarbures, proposée et mise en œuvre par le ministre de l'Energie après son approbation par l'autorité politique qu'est le Conseil des ministres. Safia T./APS

Prix

Les cours du pétrole rebondissent en Asie

Les cours du pétrole rebondissaient hier en Asie sous l'effet d'achats à bon compte et d'espoirs de voir l'Opep prolonger ses coupes dans la production d'or noir. Vers 03h30 GMT, le baril de light sweet crude (WTI), référence américaine du brut, pour livraison en avril, prenait 12 cents à 48,34 dollars, dans les échanges électroniques en Asie. Le baril de Brent, référence européenne, pour le mois de mai, gagnait 20 cents, à 51,82 dollars. D'après les analystes, les investisseurs sont tentés par les achats à bon compte et encouragés par des informations selon lesquelles l'Opep serait disposée à continuer à limiter sa production au-delà de la fin juin afin de rééquilibrer le marché, à condition que les producteurs non cartel le fassent aussi. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole avait

conclu fin 2016 des accords de réduction de la production, en son sein et avec d'autres, pour le premier semestre 2017, ce qui avait boosté les cours au-delà des 50 dollars. Cela a eu pour conséquence d'encourager les producteurs américains de pétrole de schiste, ce qui a alimenté en retour les craintes sur un excès d'offre mondiale. «Il pourrait s'agir d'achats à bon compte car les cours étaient assez bas la semaine passée. Mais je crois que c'est quelque chose de temporaire», a déclaré Dongyul Lim, analyste chez CMC Markets. «Tout dépend en fait de l'offre future des Etats-Unis, qui n'arrête pas d'augmenter. Le pétrole de schiste va peser sur les cours du brut malgré les importantes réductions de la production», a-t-il dit. Les marchés attendent aussi pour évaluer la demande aux Etats-

Unis la publication mardi des estimations des stocks hebdomadaires de brut de la Fédération privée API, avant les chiffres officiels du département américain de l'Energie mercredi. Lundi à la clôture, le WTI

a cédé 56 cents à 48,22 dollars au New York Mercantile Exchange (Nymex). A Londres, le Brent a perdu 14 cents à 51,62 dollars à l'Intercontinental Exchange.

Salem K./Agences

Bourse de Tokyo

Le Nikkei cède 0,34%, lesté par le yen

L'INDICE NIKKEI de la Bourse de Tokyo a cédé 0,34%, hier à la clôture, affecté par l'affaiblissement du dollar face au yen, sur fond de craintes que les promesses d'investissement du président américain Trump ne soient pas tenues. A l'issue des échanges, l'indice Nikkei des 225 valeurs vedettes a abandonné 65,71 points à 19 455,88 points. L'indice élargi Topix de tous les titres du premier tableau a lâché 0,16% (-2,43 points) à 1 563,42 points. Sur le volet des changes, l'euro est redescendu à 121,36 yens contre environ 122 yens à la fin de la semaine passée, niveau de référence pour les investisseurs ce mardi car lundi était férié au Japon et la Bourse de Tokyo fermée. Le dollar a fléchi à 112,75 yens contre 113,35 yens. R. E.

Béchar

Inscription prochaine du projet d'un nouveau barrage

■ Un nouveau barrage d'une capacité de retenue de plus de deux millions de mètres cubes d'eau de l'oued Labiad, au nord de Béchar et à proximité de la commune frontalière de Béni-Ounif (100 km de Béchar), sera inscrit au profit de la région en 2018, a-t-on appris des services de la wilaya.



Par Hatem D.

Une étude d'avant-projet détaillée pour la concrétisation de cet important projet du secteur des ressources en eau est actuellement en réalisation par un bureau d'études spécialisé, dans le cadre de la stratégie nationale de mobilisation des potentialités hydriques superficielles et souterraines locales, a-t-on précisé. La réalisation de ce projet a aussi pour objectif la

diversification des sources d'approvisionnement en eau potable (AEP) des populations des collectivités de Béchar et Kenadza, alimentées à ce jour par les eaux traitées et épurées du barrage de Djorf-Ettorba, a-t-on fait savoir. Toujours dans le cadre de la stratégie de mobilisation des ressources hydriques superficielles et souterraines, des études pour la réalisation de six retenues collinaires dans les régions agricoles et pastorales de Jdida, Ben-Zireg, Hmdia

Belghanami et Menounat, viennent d'être finalisées pour être proposées à l'inscription puis à la réalisation au cours de 2018, a-t-on ajouté. Douze autres études similaires pour la réalisation d'autant d'ouvrages similaires à travers les communes de Béni-Ounif, Igli, Mrija, Kerzaz et Tamtert, n'ont pas pu être lancées, malgré le choix des bureaux d'études et ce, pour insuffisance, pour l'instant, de moyens de financement de ces études techniques, selon la

même source. Deux retenues collinaires sont actuellement en voie de réalisation à travers la commune de Béchar, sur les lits de l'un des oueds de la région de Ben-Zireg et de Taghaline, a-t-on indiqué. Ces deux retenues d'une capacité de stockage de plus de 50 000 m³ des eaux de crues de ces oueds seront renforcées prochainement par le lancement des travaux de concrétisation de trois autres ouvrages similaires à travers la wilaya, selon les services de la wilaya. Outre ces projets, il sera procédé prochainement aux travaux de dragage et de maintenance de cinq retenues collinaires, à savoir celles de la zone de mise en valeur des terres sahariennes de Nif R'ha et Ouakda sur le territoire de la commune de Béchar et de celles de Mougheul, Sfissifa et Messouar, situées respectivement dans les communes de Mougheul, Lahmar et Kenadza. Le secteur des ressources en eau a aussi proposé à l'inscription trois barrages souterrains, dans le cadre des projets du programme quinquennal 2015-2019, mais qui n'ont pas été retenus pour l'exercice 2017. Il

s'agit du barrage des ksour du nord de la région de la basse Saoura et de la vallée de la Saoura, respectivement au nord et au sud du territoire de la wilaya, a-t-on fait savoir.

H. D./APS

Tizi-Ouzou

Une enveloppe de plus d'un milliard de DA octroyée à la wilaya

UNE ENVELOPPE de 1,09 milliard de DA a été accordée par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales à la wilaya de Tizi-Ouzou pour la prise en charge de nombreuses opérations de développement local, a indiqué la cellule de communication de la wilaya. Le montant sera destiné à la prise en charge d'opérations relevant notamment des secteurs de la jeunesse et des sports, de l'agriculture, des ressources en eau, de la modernisation des services de l'état civil, de l'extension du réseau électrique et de l'assainissement, a précisé la même source dans un communiqué. La cellule de communication de la wilaya a souligné que, lors de sa visite à Tizi-Ouzou, le 23 février dernier, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nourdedine Bedoui, a écouté les doléances et préoccupations soulevées par certains présidents d'APC des communes visitées et de citoyens qui ont porté sur ces volets. Le ministre avait pris l'engagement de prendre en charge ces doléances, a-t-on rappelé de même source. Cette enveloppe financière a été accordée à la wilaya suite à cette visite de travail, durant laquelle M. Bedoui s'était

enquis de l'état d'avancement de plusieurs projets structurants dont le barrage de Souk Tlata, la pénétrante à l'autoroute Est-Ouest et le stade de 50 000 places couvertes, a-t-on ajouté. Il avait annoncé, lors de cette même visite, l'octroi à la wilaya de Tizi-Ouzou d'une enveloppe financière dont le montant, avait dit M. Bedoui, devrait être communiqué par le wali et défini par les fiches techniques qui seront transmises par la wilaya à son département. Il avait aussi assuré que l'action de développement y sera poursuivie et que les projets inscrits au titre du programme présidentiel, et qui ont été reportés en raison de la conjoncture financière exceptionnelle du pays, seront tous concrétisés.

R. E.

Tlemcen

Attribution de 176 logements publics locatifs à Bensekrane

Plus de 176 logements publics locatifs ont été attribués dans la commune de Bensekrane, a-t-on constaté. La cérémonie de remise symbolique des clés des logements à des bénéficiaires dont des handicapés, des veuves et personnes âgées, a été présidée par le wali de Tlemcen, Saci Ahmed Abdelhafid, en présence des autorités locales. Cet événement, qui a fait la joie des bénéficiaires, a été marqué par la baptisation de la cité d'habitation qui comprend ces logements dotés de toutes les commodités, au nom du chahid Berrichi Ahmed. La famille du chahid a été honorée à cette occasion. Le wali, qui a écouté les doléances des citoyens en matière de loge-

ments, a affirmé que 50 logements sont achevés sur le programme de 250 unités de type public locatif en cours. Le reste des travaux de ce programme connaît un taux d'avancement de 80%, a-t-il expliqué, annonçant que la distribution sera effectuée une fois la finalisation du traitement des dossiers des demandeurs de logements par la commission du logement d'une manière équitable et transparente. Le wali s'est enquis, dans cette commune distante de 40 kilomètres du chef-lieu de wilaya, des travaux d'élargissement d'un ouvrage d'art d'une longueur de 100 mètres sur la RN 2, qui passe au-dessus de l'oued Issers. Le taux d'avancement de ces travaux a atteint 95%, selon

les explications fournies sur site. Au niveau de la commune de Sidi Abdelli, le chef de l'exécutif s'est rendu dans plusieurs quartiers d'habitation pour voir de visu l'avancement des travaux d'aménagement de la voirie urbaine, le réseau d'assainissement et le revêtement des chaussées. Il a visité également le centre du travail aidé, un établissement géré par une association qui assure l'encadrement des personnes à besoins spécifiques pour leur apprendre l'apiculture, l'arboriculture et autres activités. Cette structure est située à proximité du pont de Sidi Abdelli, sur une superficie de 10 hectares.

Lydia O./Agences

Besoins en matière d'électricité et de gaz

Jijel : les études de terrain sont nécessaires

Les études de terrain effectuées par les opérateurs économiques demeurent nécessaires pour déterminer leurs besoins en matière d'énergie et permettre ainsi l'amélioration du service assuré par la société de Distribution de l'électricité et du gaz de l'Est, a estimé, lundi à Jijel, le directeur local de cette entreprise dépendant du groupe Sonelgaz. S'exprimant lors d'une rencontre avec les opérateurs économiques des secteurs public et privé, organisée au centre culturel islamique de la ville de Jijel, Messaoud Metatla a

indiqué que «les investisseurs doivent déterminer les besoins de leurs projets en matière de consommation d'électricité et de gaz pour permettre l'amélioration du service et par ricochet encourager les projets d'investissement de la wilaya». En réponse aux interventions de responsables d'entreprises locales, M. Metatla a affirmé que «la société assure un accompagnement de terrain permanent aux clients depuis les procédures de raccordement au réseau énergétique et la conclusion des contrats de réalisation jusqu'à la

proposition de conseils et solutions dans le domaine de facturation et les questions techniques relatives à la réduction des coûts notamment». Mettant l'accent sur l'importance du «travail de coordination» devant animer la relation entre les opérateurs économiques et la Sonelgaz, M. Metatla a indiqué que les études techniques pour fournir par les investisseurs s'agissant de leurs besoins en énergie permettra un «regain de temps» et une «réduction des coûts» notamment dans les zones industrielles et les régions destinées aux acti-

vités de l'entreprise portuaire de Djendjen de la wilaya de Jijel. Le même responsable a annoncé le lancement prochain d'une formation d'experts spécialisés pour une meilleure prise en charge des préoccupations des opérateurs économiques de la wilaya. Une rencontre similaire avait été organisée récemment avec des investisseurs dans le secteur agricole dans le cadre de la stratégie de l'Etat visant l'encouragement de l'investissement, a-t-on rappelé.

Hani Y.

Application de l'arrêt de la CJUE

Les eurodéputés appellent l'UE à engager des discussions avec le Front Polisario

■ L'Union européenne (UE) devrait se conformer à la décision de la Cour de justice européenne (CJUE) et engager des discussions avec le Front Polisario, seul représentant légitime du peuple sahraoui, pour mettre fin à l'exploitation économique illégale de son territoire et agir, ainsi, dans le respect de ses droits, ont plaidé des députés européens.



Ph. DR

Par Halim T.

« **L'** UE est un Etat de droit, il faut donc respecter l'arrêt de la CJUE », a plaidé le député européen Fabio Massimo Castaldo lors d'un débat au sein de la commission Affaires étrangères au Parlement européen, organisé conjointement avec la commission du Commerce international, en association avec la délégation pour les relations avec les pays du Maghreb et l'Union du Maghreb arabe. Se référant à l'arrêt de la CJUE qui a statué que le Sahara occidental ne fait pas partie du territoire souverain du Maroc et qu'en vertu du principe d'autodétermination et du principe de l'effet relatif des traités, les accords d'association et de libéralisation UE-Maroc ne peuvent pas s'ap-

pliquer au Sahara occidental sans le consentement du peuple sahraoui, l'eurodéputé Castaldo a affirmé que « le Maroc n'a pas d'autorité pour délivrer des certificats pour les produits du Sahara occidental ». « Nous sommes dans une situation illégale », a-t-il souligné, exhortant l'UE à « établir un contact avec le Front Polisario que l'ONU reconnaît comme seul représentant légitime de la population sahraouie, comme l'a rappelé la CJUE dans son arrêt ». La députée européenne Maria Arena a appelé la Commission européenne à « mettre en conformité la pratique commerciale entre l'UE et le Maroc avec l'arrêt de la CJUE », s'interrogeant, à ce titre, sur les mesures prises pour identifier l'origine des marchandises importées dans l'UE depuis le Maroc et organiser le contrôle pour exclure celles provenant du

Sahara occidental. « Dans son arrêt rendu le 21 décembre dernier, la CJUE a mis l'accent sur la nécessité d'obtenir le consentement du peuple sahraoui pour toute exploitation de ses ressources naturelles. Est-ce qu'il y a des discussions avec le Front Polisario pour l'inclusion du Sahara occidental ? », a-t-elle demandé, rappelant, toutefois, que les Etats-Unis ont exclu expressément le Sahara occidental de leur accord de libre-échange avec le Maroc.

Nécessité d'obtenir le consentement du peuple sahraoui

La députée européenne Bodil Valero a exhorté l'UE à « ne pas soutenir le Maroc dans l'occupation du Sahara occidental » et à « respecter le principe du droit des peuples à disposer d'eux-

mêmes », plaidant pour l'application de la décision de la haute instance juridique de l'Union qui a affirmé que le fait de considérer que le territoire du Sahara occidental relève du champ d'application de l'accord d'association est contraire au principe de droit international. Rappelant les dispositions de l'arrêt de la CJUE qui a souligné le statut séparé et distinct du territoire du Sahara occidental, notamment le fait que les accords d'association et de libéralisation UE-Maroc ne peuvent pas s'appliquer au Sahara occidental sans le consentement du peuple sahraoui, Bodil Valero a affirmé que « le peuple du Sahara occidental doit donner son consentement pour poursuivre les échanges commerciaux ». « Je ne parle pas des colons marocains, mais de la population autochtone représentée par le Front Polisario. C'est avec le Front Polisario que la Commission devrait négocier », a-t-elle soutenu. Le député européen Florent Marcellesi a invité, de son côté, la Commission européenne à « corriger son vocabulaire », faisant remarquer que la CJUE, dans son arrêt, souligne « clairement » qu'« aucun accord ne peut s'appliquer au Sahara occidental sans le consentement du peuple sahraoui et non pas d'exploitation de ses richesses au bénéfice de la population locale ». « Cela est

écrit noir sur blanc », a-t-il relevé, appelant l'UE à « entamer des discussions avec le Front Polisario pour se conformer à l'arrêt de la Cour européenne de justice ». La députée Maria Tessa Gimenez Barbat a souligné le caractère « contraignant » de la décision de la CJUE pour l'ensemble des Etats membres de l'UE, appelant à la mise en place des « mécanismes nécessaires » à son application. Les représentants de la Commission européenne et du Service européen de l'action extérieure (SEAE), respectivement, Kastrissianakis Antonis et Vincent Pilet, à ce débat sur l'incidence et l'application de l'arrêt de la CJUE ont affirmé que des discussions sont menées actuellement avec la partie marocaine pour se concerter sur les modalités d'application de l'arrêt de la CJUE. Dans un arrêt rendu le 21 décembre 2016, la CJUE soulignait « sans équivoque » que l'accord d'association UE-Maroc, ainsi que l'accord de libéralisation, ne s'appliquent pas au territoire du Sahara occidental, le peuple sahraoui a le droit à l'autodétermination, qui comprend le droit à la souveraineté permanente sur ses ressources naturelles, que le Sahara occidental doit être considéré comme un tiers et que le peuple sahraoui doit donner son consentement pour que d'autres parties exportent de son territoire. H. T./APS

Brahim Ghali s'entretient à New York avec le président du Comité des 24

LE PRÉSIDENT sahraoui, Brahim Ghali, s'est entretenu à New York avec le président du Comité spécial de la décolonisation de l'ONU, le vénézuélien Rafael Dario Ramirez Carreno, avec lequel il a abordé les derniers développements de la question du Sahara occidental. L'entretien a été l'occasion d'aborder le développement de la lutte du peuple sahraoui pour son droit à l'autodétermination et à l'indépendance dans le cadre de la décolonisation, dont est chargé ce comité, a déclaré le représentant du Front Polisario auprès de l'ONU, M.

Ahmed Boukhari. La rencontre a servi pour informer le président de ce comité, dit Comité des 24, des derniers développements de la question du Sahara occidental sur le terrain et dans la perspective du prochain rapport du SG de l'ONU pour le Conseil de sécurité, a-t-il ajouté. Le comité a inscrit à son agenda 2017 l'examen de la situation au Sahara occidental lors de sa réunion prévue du 12 au 23 juin prochain, rappelle-t-on. Le président sahraoui a rencontré vendredi dernier le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, un tête à tête qui a permis de

passer en revue les efforts de l'ONU pour résoudre le conflit du Sahara occidental et les moyens d'accélérer la mise en œuvre du plan de règlement ONU-UA pour la tenue d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui. Le déplacement de M. Brahim Ghali à New York est d'autant plus important qu'il intervient à la veille d'importantes échéances politiques notamment celles concernant le renouvellement en avril du mandat de la Minurso qui est toujours amputée d'une partie de son personnel expulsé par l'occupant marocain. H. T.

Algérie/Maroc

Examen de la coopération dans les ressources en eau

LE MINISTRE des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdelkader Ouali, a reçu, lundi à Alger, l'ambassadeur du Maroc, Ahssen Abdelkhalek, avec lequel il a examiné la mise en œuvre d'un programme de coopération bilatérale, selon un communiqué du ministère. Cette rencontre a permis de passer en revue l'état de la coopération entre les deux pays en application du mémorandum d'entente portant création du Comité technique mixte sur la coopération dans le domaine des ressources en eau, note la même source. M. Ouali et l'ambassadeur marocain « ont examiné les voies et moyens de hisser la coopération à travers la mise en œuvre d'un programme de coopération entre les deux pays dans les domaines prioritaires fixés entre les deux pays et qui sont prévus dans le mémorandum d'entente ainsi que les actions arrêtées dans le procès-verbal de la première session du Comité », ajoute la même source. Lamia.O

Libye

Des Tunisiens pris en otage par un groupe armé

UN GROUPE de Libyens armés a pris en otage des Tunisiens et exigé la libération de l'un de leurs compatriotes, arrêté à Ras Jedir. Le nombre d'otages n'a pas encore été révélé, mais l'un des Tunisiens se trouvant dans une maison avec 4 autres de ses compatriotes a pu contacter sa famille et précisé qu'il y aurait au moins 50 autres Tunisiens retenus, dans une autre maison. Les ravisseurs ont appelé à la libération d'un Libyen arrêté, la veille, par la police tunisienne à Ras Jedir, sans préciser la raison de son arrestation. Le groupe armé n'a pas encore été identifié. R. M.



Protectionnisme

Le virage à 180 degrés des Etats-Unis

■ Libre-échange, mondialisation, institutions internationales : les Etats-Unis ont entamé un virage à 180 degrés sur le multilatéralisme, remettant en cause le «consensus de Washington», véritable socle de leur engagement économique international.

Par Ali O.

Lors d'une réunion du G20 Finances le week-end dernier en Allemagne, l'administration Trump a bloqué l'adoption d'une traditionnelle résolution hostile au protectionnisme et indiqué qu'elle n'excluait pas de renégocier les accords de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC). «C'est de toute évidence un changement significatif», a commenté pour l'AFP Edward Alden, expert sur le commerce au sein du centre de réflexion Council on Foreign Relations. «Donald Trump, d'une façon très explicite, est le premier président depuis 75 ou 80 ans à penser que le protectionnisme est à l'avantage des Etats-Unis», a-t-il ajouté.

Depuis l'après-guerre, les Etats-Unis sont le moteur de l'intégration économique mondiale, s'appuyant sur les institutions de Bretton Woods (FMI, Banque mondiale), les accords du GATT (General agreements on tariffs

and trade) devenus en 1995 ceux de l'OMC. Mais Donald Trump a conquis la Maison-Blanche en promettant de corriger les déséquilibres de la balance commerciale américaine. Il veut renégocier l'accord de libre-échange Aléna (Nafta) unissant depuis 1994 Etats-Unis, Mexique et Canada et évoque l'idée d'imposer une surtaxe sur certaines importations. Le solde des échanges de biens et services des Etats-Unis avec le reste du monde, chroniquement déficitaire, était de 502,2 milliards de dollars l'année dernière, tiré par les déficits avec la Chine (347 milliards), l'Europe (146,3 milliards) et le Mexique (63,2 milliards). Au G20 à Baden Baden, «le rejet de la formulation, pourtant rituelle, sur le libre-échange» peut apparaître «comme une victoire pour le programme protectionniste de M. Trump mais cela se fait au prix d'une affaiblissement du leadership américain sur les grandes questions économiques», affirme à l'AFP Eswar Prasad, ancien



économiste du FMI, professeur de politique commerciale à Cornell University. «Les Etats-Unis peuvent se retrouver davantage isolés sur les questions commerciales (...) alors que les autres grandes économies vont commencer à collaborer entre elles, de façon plus étroite en réponse au désengagement américain», affirme encore cet économiste. D'autres au contraire estiment que si l'on s'achemine vers une guerre commerciale, les Etats-Unis en souffriront moins que leurs partenaires, ce qui leur donne plus de poids dans la négociation. Pour Mohamed El-Erian, économiste pour le fonds d'investissements

Allianz SE, les dégâts sur l'économie de la politique de «l'Amérique d'abord» se feront «davantage sentir sur de nombreux pays» que sur les Etats-Unis. Ces pays vont «se retrouver dans la désagréable situation où tout le monde perd, où il vaut mieux accepter un mauvais dénouement plutôt que d'en risquer un encore pire», affirme cet économiste dans une tribune à Bloomberg News. Mais l'impact de cette politique va dépendre de l'ampleur et du caractère des mesures que finira par adopter Washington, car pour l'instant celles-ci restent à l'état d'idée, souligne Edward Alden. Si les initiatives protectionnistes «com-

prennent de petits changements sur l'accord de l'Aléna, une modeste augmentation des pressions sur la Chine et ses pratiques commerciales (...), l'impact devrait être bénin tout en étant en accord avec la philosophie de l'administration», estime M. Alden. «Mais si elles sont beaucoup plus radicales, comme l'imposition de taxes sur les importations ou la sortie de l'accord de l'Aléna, alors ce sera dommageable pour les autres pays et les Etats-Unis eux-mêmes», ajoute cet expert. La Chine et le Mexique, dont les Etats-Unis sont de loin le premier marché à l'exportation, apparaissent comme les plus vulnérables à ces politiques. «Je pense que l'Europe est moins vulnérable et elle est aussi moins visée», affirme encore M. Alden, assurant que les positions de Peter Navarro, le dirigeant du tout nouveau Conseil du commerce auprès du président Trump, sont des points de vues «extrêmes» à la Maison-Blanche. M. Navarro a récemment accusé l'Allemagne d'exploiter la faiblesse de l'euro pour gonfler ses excédents commerciaux. Au sein de la nouvelle administration, la présence d'autres voix critiques laisse aussi présager un durcissement de la position américaine vis-à-vis des institutions internationales.



Points chauds

Débat

Par Fouzia Mahmoudi

Lundi soir avait lieu sur le plateau de TF1 le premier débat précédant le premier tour de la présidentielle française. Un débat auquel n'était convié que la moitié des candidats, puisque seulement cinq d'entre eux se trouvaient sur le plateau alors qu'ils sont onze à prétendre à l'investiture suprême. Les cinq candidats qui participaient donc lundi au débat sont ceux qui engrangent le plus de points dans les sondages et qui sont donc les plus à même d'intéresser une majorité de téléspectateurs. Et justement, plus de 10 millions de Français ont regardé le programme de TF1, indiquant un intérêt pour cette élection particulière où les deux candidats en tête dans les sondages n'appartiennent à aucun des deux grands partis traditionnels qui se disputent habituellement les votes des électeurs au second tour des présidentielles. Cette fois-ci, c'est Marine Le Pen et Emmanuel Macron qui sont en tête des intentions de vote, loin devant le candidat de la droite François Fillon et de Benoît Hamon, candidat officiel de la gauche. Le débat, pour sa part, s'est bien passé et les participants ont, de toute évidence, sciemment évité d'aborder les ennuis judiciaires de Fillon, les Français n'ayant plus rien à apprendre sur le sujet. C'est ainsi que la laïcité, la santé économique de la France ou encore la sécurité ont été au centre du débat. La fiscalité, un sujet qui intéresse de près les votants, a elle été le centre d'un long échange entre les candidats. En la matière, c'est sans doute François Fillon qui a le programme le plus radical. Le candidat de la droite promet de baisser massivement les impôts, de 50 milliards d'euros, essentiellement en faveur des entreprises. Baisse de l'impôt sur les sociétés, des charges sociales et des impôts sur la production, le candidat veut créer un «choc fiscal» pour relancer le «made in France». Emmanuel Macron est beaucoup plus prudent. Le candidat d'En Marche ! prévoit une diminution nette de 20 milliards d'euros d'impôts, dont 10 milliards pour la suppression de la taxe d'habitation pour 80% des contribuables assujettis. De leur côté, les candidats de gauche assument une augmentation de la fiscalité pour les plus riches. Jean-Luc Mélenchon avec une hausse de l'impôt sur le revenu (14 tranches) et Benoît Hamon par une fusion de l'impôt sur la fortune et de la taxe foncière. Le candidat PS promet en outre de taxer les robots qui remplacent le travail humain. Quant à Marine Le Pen, elle propose de réduire l'impôt sur le revenu pour les plus modestes et de baisser l'impôt sur les sociétés pour les petites et moyennes entreprises. Reste à savoir si ce premier débat changera les chiffres dans les sondages et si Fillon réussira à faire oublier ses «affaires» et à refaire parler de son programme, alors que les autres candidats ont pu se montrer plus clairs sur leurs ambitions pour la France.

F. M.

Terrorisme

Abadi trouve Trump «plus impliqué» qu'Obama

Le Premier ministre irakien, Haïder al-Abadi, a jugé lundi que Donald Trump était «plus impliqué» que son prédécesseur Barack Obama dans la lutte contre le terrorisme, après que le nouveau président américain l'eut reçu à la Maison-Blanche.

L'entrevue entre les deux dirigeants s'est déroulée, hasard du calendrier, le jour du 14^e anniversaire de l'invasion de l'Irak le 20 mars 2003 ordonnée par le président républicain de l'époque George W. Bush, et à deux jours d'une réunion au grand complet à Washington des 68 pays de la coalition contre le groupe jihadiste Etat islamique (EI) en Irak et en Syrie.

Après sa rencontre avec M. Trump dans le Bureau ovale, M. Abadi s'est exprimé devant un groupe de réflexion, The Institute of Peace : il a affirmé que l'aide américaine aux troupes irakiennes pour reprendre la ville de Mossoul aux jihadistes «accélérait» davantage sous l'administration Trump qu'elle ne l'aurait fait sous le gouvernement Obama. «Je crois que cette administration veut être plus impliquée dans la lutte contre le terrorisme. Je ressens une différence dans la confrontation avec le terrorisme», a jugé le Premier

ministre irakien, qui avait été largement soutenu à son arrivée au pouvoir par l'administration Obama. En le recevant un peu plus tôt à la Maison-Blanche, le président Trump avait réaffirmé sa détermination à «se débarrasser» du groupe EI. «Je vous remercie d'être ici, j'ai beaucoup de respect pour vous et je sais que vous travaillez très dur, (...) vos soldats se battent avec courage», avait déclaré M. Trump, soulignant les progrès en cours dans la bataille pour Mossoul.

Les forces irakiennes, soutenues par la coalition internationale anti-jihadiste sous commandement américain, ont lancé le 17 octobre l'offensive pour reprendre cette ville, la deuxième d'Irak et le dernier grand bastion de l'EI dans ce pays.

Après en avoir conquis fin janvier les quartiers orientaux, les forces irakiennes mènent depuis le 19 février une opération sur l'ouest de la ville. «Nous devons nous débarrasser de l'EI, nous devons nous débarrasser de l'EI», a martelé M. Trump en présence du Premier ministre irakien, qui doit participer mercredi à la réunion ministérielle des 68 pays de la coalition anti-jihadiste. «Nous n'aurions jamais dû partir d'Irak», a ajouté M.

Trump, alors qu'en campagne il avait maintes fois dit son opposition à l'invasion de 2003 et exprimé son soutien au retrait militaire des Etats-Unis achevé en décembre 2011.

Dans le cadre de la lutte contre le groupe EI à partir de l'été 2014, Barack Obama avait toutefois envoyé plus de 5 000 soldats américains en Irak pour entraîner et conseiller les troupes locales.

Lors de sa rencontre avec M. Trump, M. Abadi lui a promis, en plaisantant, qu'il n'avait rien à voir avec l'affaire des écoutes à la Trump Tower, mise en avant par le président républicain mais qu'aucun haut responsable américain n'a jamais corroboré.

Des tensions entre Baghdad et Washington avaient vu le jour après l'instauration fin janvier d'un décret par Donald Trump qui bloquait l'entrée aux Etats-Unis des ressortissants de sept pays à majorité musulmane, dont l'Irak. La mesure a été bloquée en justice et un nouveau décret remplaçant le premier a été signé en mars, mais cette fois les Irakiens ne sont plus concernés par les restrictions d'entrée aux Etats-Unis. Ce second décret est aussi bloqué par la justice.



L'ONU s'engage à promouvoir la diversité linguistique

La Journée de la francophonie célébrée de par le monde

■ «La langue française rapproche des continents et des communautés d'origines, de cultures et de croyances différentes. Elle tisse des liens de solidarité, elle ouvre des opportunités pour le développement et la lutte contre la pauvreté, elle représente un levier d'innovation et de créativité», a déclaré la directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova.

Par Adéla S.

A l'occasion de la Journée internationale de la francophonie, l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) a souligné, lundi, son «engagement irréductible» à promouvoir la diversité linguistique et culturelle, tandis que le secrétariat des Nations unies a célébré le

même jour au siège de l'organisation la langue française avec une discussion consacrée au multilinguisme. «La langue française rapproche des continents et des communautés d'origines, de cultures et de croyances différentes. Elle tisse des liens de solidarité, elle ouvre des opportunités pour le développement et la lutte contre la pauvreté, elle représente un levier d'innovation et de créativité», a déclaré la

directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova, dans un message diffusé à l'occasion de la Journée célébrant chaque 20 mars la langue française. «Aux côtés de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), l'Unesco réaffirme aujourd'hui son attachement à valoriser le potentiel immense de la langue française comme outil pour la paix et pour la pleine réalisation

des Objectifs de développement durable pour tous», a dit M^{me} Bokova. Le secrétariat des Nations unies a célébré lundi la langue française avec une discussion interactive consacrée au multilinguisme comme «valeur fondamentale des Nations unies et un impératif d'efficacité». Co-organisé par l'OIF et le Groupe des ambassadeurs francophones, l'événement met l'ac-

cent sur deux champs d'action où la diversité linguistique est essentielle, à savoir l'activité des juridictions internationales et les missions de terrain. «En tant que langue de travail au même titre que l'anglais, le français bénéficie d'un statut unique au sein des Nations unies», a déclaré la secrétaire générale adjointe aux affaires de l'Assemblée générale et à la gestion des conférences et coordinatrice pour le multilinguisme des Nations unies, Catherine Pollard. «Je crois important de rappeler que la langue française n'est pas sur le point de disparaître à l'ONU. Loin s'en faut. Le monolinguisme n'est pas une fatalité», a-t-elle ajouté.

A. S./APS



El-Oued

Près d'un millier de participants au festival du chant scolaire

P rès d'un millier d'élèves, issus des trois paliers de l'enseignement, représentant 33 wilayas du pays, prennent part à la 22^e édition du Festival national du chant scolaire, ouvert lundi à

la Maison de la Culture d'El-Oued, à l'initiative de la direction locale de l'Éducation. La cérémonie d'ouverture de cette manifestation a été marquée par la présentation d'une opérette intitulée «L'Algérie pour toujours», interprétant différents genres culturels et sociaux, inspirés des us et traditions populaires de différentes régions du pays. Trente trois chorales, de 16 élèves chacune, concourront, quatre jours durant (20-23 mars), pour décrocher les trois premières places dans cha-

cun des trois paliers de l'enseignement (primaire, moyen et secondaire). Selon les organisateurs, cette manifestation vise à repérer de jeunes Mounchid talentueux dans ce genre de chant scolaire et à promouvoir ce type d'activités culturelles constructives, qui constituent un des meilleurs moyens de sensibilisation au sein de la société, et son ancrage notamment en milieu scolaire. Le programme du festival, dont la première édition remonte à 1995, prévoit aussi des

circuits touristiques pour permettre aux participants de découvrir les atouts archéologiques et touristiques des régions d'Oued-Souf et d'Oued-Righ, ainsi que leur patrimoine culturel, dont les produits de l'artisanat. Des tables rondes et des communications sur «la situation et les perspectives du chant scolaire en Algérie», figurent également au menu de ce festival, parrainé par le ministère de l'Éducation nationale et la wilaya d'El-Oued.

Kamel L.

USA

Décès de Trisha Brown, grande figure de la danse contemporaine

LA CHORÉGRAPHE américaine Trisha Brown, grande figure de la danse contemporaine, est décédée samedi à San Antonio au Texas à l'âge de 80 ans, a annoncé lundi la compagnie qui porte son nom à des médias. Sa compagnie salue «une des chorégraphes les plus acclamées et influentes de son époque», dont le travail «avant-gardiste a changé pour toujours le paysage artistique». Née à Aberdeen, dans l'État de Washington (nord-ouest), elle est diplômée de la faculté de danse du Mills College en 1958 et arrive à New York en 1961. Élève de Anna Halprin, elle participe aux ateliers de chorégraphie de Robert Dunn, dans un esprit de «créativité interdisciplinaire», marque de la ville de New York dans les années 1960. Trisha Brown fonde en 1970 sa propre compagnie à partir de laquelle elle va pendant quarante ans explorer toutes les voies de la danse contemporaine, marquée par l'improvisation et les expérimentations. Elle a introduit notamment la danse dans les musées, peint et dessiné, et a été exposée à de nombreuses reprises. Trisha Brown a créé plus de 100 chorégraphies et six opéras avant de quitter la scène en tant que danseuse en 2008. Sa mort suit de quelques mois celle de son mari, l'artiste vidéaste Burt Barr, décédé le 7 novembre.

Racim C.

Unesco

Sept pays promettent 75 millions de dollars pour la sauvegarde du patrimoine menacé par le terrorisme

S ept pays ont promis lundi 75,5 millions de dollars pour la sauvegarde du patrimoine culturel menacé par la guerre et le terrorisme, principalement au Moyen-Orient.

Trois quarts d'une quête de 100 millions de dollars d'ici à 2019, ont été collectés. Sept pays, parmi lesquels la France, l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis ainsi qu'un donateur privé ont promis lundi 75,5 millions de dollars pour la sauvegarde du patrimoine culturel menacé par la guerre et le terrorisme. L'objectif est de lancer les premiers projets d'ici à la fin du premier semestre. «L'urgence, c'est d'abord l'Irak (...) mais il existe bien d'autres situations d'urgence, au Mali, en

Afghanistan, au Yémen et en Syrie», a souligné le président français François Hollande.

Celui-ci a par ailleurs appelé la communauté internationale à «adopter unanimement» la résolution sur la protection du patrimoine de l'humanité qui sera présentée devant le Conseil de sécurité des Nations unies.

M. L.

Cinéma

«La Belle et la Bête» fait frémir le box-office

L'ADAPTATION filmée de «La Belle et la Bête» par Disney avec des acteurs vivants a effectué un excellent démarrage au box-office nord-américain, selon les chiffres définitifs de la société spécialisée Exhibitor Relations publiés lundi. Cette nouvelle version du célèbre conte a rapporté en trois jours 174,75 millions de dollars de recettes aux États-Unis et au Canada, ce qui en fait le septième meilleur démarrage en salles en Amérique du Nord. Le film, qui a coûté la bagatelle de 300 millions de dollars, ne devrait pas avoir de mal à atteindre la rentabilité. Selon le site spécialisé BoxOfficeMojo, il a même déjà dépassé ce seuil au niveau des recettes mondiales. Porté par l'actrice britannique Emma Watson, rendue célèbre par son rôle d'Hermione, la sage copine d'Harry Potter, «La Belle et la Bête» a mis K.O. «Kong : Skull Island», qui a réalisé 27,8 millions de dollars de recettes ce week-end, portant son total à 109,1 mil-

lions depuis sa sortie il y a dix jours. «Logan», dans lequel Hugh Jackman endosse une dernière fois les habits de Wolverine pour prendre soin d'une petite fille toute aussi griffue que lui (Dafne Keen), est troisième avec 17,8 millions de dollars de recettes (184,3 millions en trois semaines). Le film d'horreur «Get Out», qui raconte la rencontre hostile entre un jeune Noir (Daniel Kaluuya) et la famille de sa petite amie blanche (Allison Williams), poursuit sa route avec 13,4 millions de dollars de recettes (133,3 millions en quatre semaines). «The Shack», drame de Stuart Hazeldine, avec Sam Worthington et Octavia Spencer, est cinquième et amasse 6 millions de dollars (42,5 millions en trois semaines). Il raconte l'histoire d'un homme en deuil qui reçoit une invitation mystérieuse à se rendre dans une cabane perdue dans la forêt.

F. T.

Rendez-vous culturels

Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger
Mardi 31 mars :

Exposition de mangas à l'occasion du 10^e anniversaire de la maison d'édition algérienne Z-Link.

Galerie d'Arts Aïcha-Haddad
(rue Didouche-Mourad, Alger)
Jusqu'au 30 mars :

Exposition spéciale Journée de la femme, par Narimane Sadet Cherfaoui et Samia Boumerdassi.

Galerie d'art Dar El-Kenz
(Chéraga, Alger)
Du 18 au 31 mars :

Exposition collective «Œuvres récentes» des artistes peintres Moussa Bourdine, Adlane Djefel, Moncef Guita et du sculpteur Nadjib Bensaïd.

Vernissage le samedi 18 mars à partir de 15h.

Musée national Ahmed-Zabana
(Oran)
Jusqu'au 31 mars :

Exposition de peinture de l'artiste Hirech Boumediène.

Espacio España de l'Institut Cervantès d'Alger
Jusqu'au 30 mars à 18h :

Cycle de cinéma «Espace féminin», dans le cadre de la Journée internationale de la femme.

Galerie d'arts La Baignoire
(Alger-Centre)
Jusqu'au 25 mars :

Exposition de photographies d'art «La Roma la ntouma» (Ni Rome ni vous), par le photographe Oussama Tabiti.



Coup-franc direct

Patience avec Zetchi

Par Mahfoud M.

Ayant pris tout récemment les rênes de la Fédération algérienne de football, certains pensent que Zetchi a une baguette magique pour faire immédiatement une révolution dans la balle ronde nationale. Certes, le propriétaire et patron du Paradou AC est venu avec la ferme volonté d'apporter sa contribution pour relancer la discipline mais cela ne veut aucunement dire qu'il se doit de tout changer en un clin d'œil. La reconstruction lui prendra un peu de temps et c'est sur le long terme que son travail paiera. Il devra donc avoir les coudées franches pour travailler dans de meilleures conditions, sachant que certains l'attendent au tournant parce qu'ils verront leurs intérêts voler en éclats car ils ne font rien et souhaitent que le statu quo persiste. Pour avancer, Zetchi devra faire le nettoyage au sein de la FAF, où certains sont payés à ne rien faire, surtout au niveau de la formation où les diplômés d'entraîneurs sont offerts au gré des humeurs et où les jeunes sont complètement délaissés. Le programme de Zetchi est ambitieux mais il est clair qu'il ne pourra pas l'appliquer rapidement. Il doit être aidé pour réussir à le matérialiser et rendre à notre football ses lettres de noblesse, avec le vide créé tout au long des deux mandats de l'ancien président.

M. M.

Fédération sportive des sourds d'Algérie

Bounekta Abdelkamel élu président

BOUNEKTA ABDELKAMEL a été élu nouveau président de la Fédération sportive des sourds d'Algérie (FSSA), lors de l'assemblée générale électorale (AGE) qui s'est tenue lundi au Centre des fédérations sportives à Dely-Ibrahim (Alger). Seul candidat en lice, Bounekta a obtenu 18 voix

contre quatre des 23 membres présents à l'assemblée générale électorale. Bounekta qui succède ainsi à Mohamed Madoune, président de la Confédération africaine des sourds (CAS), a été élu avec sa liste composée de sept membres dont une dame et un représentant du Sud.

Handisport

Un cross national pour rendre hommage à Allek

UN CROSS en hommage à feu Mohamed Allek, multichampion du monde et champion paralympique décédé le 8 mars de l'année dernière à l'âge de 42 ans, sera organisé samedi matin par l'Assemblée populaire communale (APC) d'Agouine-Gueghrane (Tizi Ouzou), a-t-on appris lundi des organisateurs. La compétition sera ouverte aux catégories écoles, benjamins, minimes, cadets, juniors et seniors (garçons et filles) et conduira les participants sur un parcours ajusté pour chaque catégorie d'âge avec arrivée au CEM de la ville natale du défunt Allek. Organisée en collaboration avec la direction de la jeu-

nesse et des sports de Tizi Ouzou et les ligues d'athlétisme et handisport de wilaya ainsi que les associations locales, la journée commémorative comprend également une exposition sur le parcours de l'ancien chef de file du handisport algérien, un dépôt de gerbe de fleurs, une exhibition et animation musicale ainsi que la remise des prix aux lauréats du cross. La légende du handisport algérien a laissé derrière lui une belle carrière sportive et une soixantaine de médailles, toutes compétitions confondues, accompagnées de plusieurs records du monde de 100, 200 et 400 m qui ont duré pendant une dizaine d'années.

Championnat de wilaya de taekwondo cadets-juniors

Noumour Wahrane (filles) et Mers El Hadjadj (garçons) haut la main

LES ATHLETES de l'association sportive Noumour Wahrane en filles et de Mers El Hadjadj (garçons) se sont distingués en dominant largement le championnat de wilaya de taekwondo cadets-juniors, disputé lundi à la salle omnisports Akid-Lotfi d'Oran. Chez les filles, les représentantes de l'association sportive Noumour Wahrane ont surclassé leurs concurrentes en décrochant plusieurs titres dans les dix catégories de poids mixtes en jeu en cadettes et juniors. Chez les garçons, la palme est revenue aux athlètes de Mers El Hadjadj qui ont réussi à décrocher la majorité des titres dans les catégories cadets et juniors. Cette manifestation sportive, organisée par la ligue de wilaya spécialisée en collaboration avec la Fédération algérienne de taekwondo (ATF), a regroupé plus de 80 athlètes filles et garçons de huit associations sportives de la wilaya d'Oran. Le président de la ligue oranaise de

taekwondo, Mohamed Benzemour, a qualifié le niveau de cette compétition de «très bon», soulignant que certaines finales, notamment dans la catégorie des cadets et cadettes, ont été de «haute volée». A l'issue de cette phase de wilaya, les premiers de chaque catégorie de poids en filles et garçons se sont qualifiés pour la phase finale du championnat d'Algérie, prévue fin mars à Alger.

Coupe nationale (juniors individuels) de Lutte La compétition ce week-end à BBA

Les épreuves de la Coupe nationale de luttes associées juniors individuels (filles et garçons) aura lieu vendredi et samedi à la salle omnisports de Bordj Bou-Arréridj, a-t-on appris lundi auprès de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA). Cette manifestation sportive organisée par la

Coupe de la Confédération africaine Le MCA affrontera Young Africans, la JSK face au TP Mazembé

■ Les deux représentants algériens en Coupe de la Confédération africaine ont hérité d'adversaires difficiles après le tirage au sort d'hier effectué au Caire, et ce, pour le compte des huitièmes-bis de cette compétition continentale.

Les Mouloudéens auront fort à faire



Par Mahfoud M.

Ainsi donc, le MC Alger sera opposé à la formation tanzanienne des Young Africans, alors que l'autre représentant algérien dans cette épreuve, la JS Kabylie, a hérité du tenant du titre, le TP Mazembé de la RD Congo. Les deux formations algériennes auront l'avantage de recevoir chez eux au match retour de cette dernière étape précédant la phase de poules. Les Young Africans ont été sortis du précédent tour de la Ligue des champions par les Zambiens

de Zanaco (0-0 à aller, 1-1 au retour). Quant au TP Mazembé, il est tombé face à CAPS Utd du Zimbabwe (0-0 à l'aller et 1-1 au retour). Le tirage au sort de ces huitièmes de finale bis opposant les clubs qualifiés des 16^e de finale de la Coupe de la CAF à ceux éliminés du même tour de la Ligue des champions a donné lieu aussi à un derby marocain entre le FUS Rabat et le Moghreb de Fès. Les matchs aller auront lieu les 7, 8 et 9 avril, alors que la manche retour se jouera les 14, 15 et 16 avril. Les 16 équipes qualifiées seront partagées sur quatre groupes, selon la nouvelle

formule de la phase de poules de l'épreuve. Ce sera donc très difficile pour nos deux représentants qui devront se donner à fond s'ils souhaitent se qualifier à la phase des poules de cette compétition très relevée. Si le Doyen souhaite aller le plus loin possible dans cette compétition, les Canaris, eux, se concentrent beaucoup plus sur le championnat national et souhaitent s'en sortir en réussissant le maintien, eux qui souffrent le martyre cette saison, avec cette position très difficile dans le classement général où ils occupent l'avant-dernière place.

M. M.

Championnats du monde 2017 de cross-country

Aït Salem ne sera pas écartée malgré le forfait

La crosswoman Souad Aït Salem, qui a déclaré forfait pour les championnats du monde de cross-country prévus dimanche à Kampala (Ouganda), ne sera pas remplacée dans l'effectif algérien, a annoncé la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA). Le 13 mars était le dernier délai pour opérer un changement de ce type au sein de la sélection algérienne qui doit participer aux championnats du monde de cross-country à Kampala. «Etant donné que la non-participation de Souad Aït Salem nous a été confirmée après ce délai, il nous est impossible de la remplacer», a expliqué l'instance fédérale. Aït Salem est considérée comme

une des meilleures crosswomen algériennes du moment et son absence à ces championnats du monde est un véritable coup dur pour les Verts, car grâce à son expérience, elle aurait pu énormément apporter à l'équipe. Cependant, la défection d'Aït Salem n'aura aucune conséquence sur la participation algérienne dans la formule par équipes du cross seniors dames. Une équipe est généralement composée de six athlètes. L'absence d'Aït Salem va donc réduire la sélection algérienne à seulement cinq athlètes chez les seniors dames. Mais cela ne pose pas vraiment problème, car le classement par équipes est établi en fonction

des quatre premières. Donc, n'importe quelle sélection peut participer à cette formule par équipes même en n'engageant que quatre athlètes, a détaillé la Fédération. La sélection algérienne sera donc représentée par 13 athlètes dans ces championnats du monde de cross, au lieu des 14 qui étaient prévus initialement, incluant la Bordjienne Souad Aït Salem. Dans la formule par équipes garçons, l'Algérie sera représentée par des athlètes de la catégorie U20, à savoir Aymen Boulaïnine, Ali Djoudar, Fouad Abboud, Rochedi Bouchakhchoukha, Youcef Benkerdah et Seïf-Eddine Hazem. Chez les seniors dames, l'équipe algérienne sera composée de Kenza Dahmani, Nawel Yahi, Amina Bettiche, Ryma Chennah et Riham Sennani. Pour leur part, Rabah Abboud et Sarah Houaouti représenteront les couleurs nationales dans la formule individuelle, respectivement chez les messieurs et les juniors filles. Le départ de la délégation algérienne à Kampala est programmé pour jeudi 15h00, soit trois jours avant la compétition.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Ain Témouchent

Arrestation d'une femme pour escroquerie

UNE FEMME de 55 ans a été arrêtée à Ain Témouchent, par les éléments de la brigade de recherche et d'intervention relevant de la police judiciaire, pour avoir escroqué plus de 100 personnes à travers le pays, a-t-on appris lundi de la Sûreté de wilaya. Cette arrestation a eu lieu suite à des plaintes déposées par les victimes, auxquelles la mise en cause aurait promis des postes de travail et des logements moyennant des sommes d'argent, a-t-on indiqué à la cellule de communication et des relations publiques de la Sûreté

de wilaya. Les investigations diligentes par la BRI ont permis d'identifier la mise en cause originelle de la daïra d'El Amria (Ain Témouchent) et de l'arrêter, a ajouté la même source, soulignant que des centaines de dossiers administratifs de postulants à des postes d'emploi et des logements ont été trouvés lors de la fouille de son domicile. Présentée dimanche devant la justice, elle a été condamnée à une peine de 3 années de prison ferme et une amende de 100 000 DA.

K. L.

Les motards ciblés par les contrôles à Béjaïa

74 retraits de permis effectués en 48 heures

«LES SERVICES de la sécurité publique de la sûreté de wilaya ont contrôlé 237 motos durant les dernières 48 heures et ont enregistré 74 infractions et délits routiers pour non port de casque, défaut de papiers, conduite dangereuse, défaut d'assurance, etc.», a indiqué, hier, la Sûreté de wilaya dans un communiqué de presse. Des contraventions ont été dressées à l'encontre de 9 motards pour défaut d'assurance de leurs motos et 22 motos ont été transférées au siège de la Sûreté de wilaya pour défaut total de papiers d'identification de leurs deux roues. En outre, 5 motos de gros volume ont également été transférées au siège de la Sûreté de wilaya et leurs conducteurs accusés de dégradation de biens de l'Etat. «Des dispositions réglementaires ont été prises à leur encontre», ajoute la même source. Ainsi, 74 retraits de permis ont été effectués pour non-respect du code de la route, défaut de papiers, défaut d'assurance et autres



infractions. Par ailleurs, l'on fait part d'une campagne de sensibilisation et de répression envers les motards et les usagers de manière générale, au sujet des accidents qu'ils encourent et qu'ils peuvent générer par leur conduite souvent dangereuse dans les rues et pour les désagréments qu'ils occasionnent parfois à des heures tardives de la nuit à cause du bruit de leurs motos.

H. C.

Tribunal criminel de Ouargla

Trois ans de prison pour un passeur de migrants clandestins

UNE PEINE de trois ans de prison ferme a été prononcée hier par le tribunal criminel de Ouargla à l'encontre du dénommé B.I. (31 ans), pour passage clandestin de migrants, dans le cadre d'une bande criminelle organisée. Le mis en cause s'est vu infliger aussi une amende ferme d'un million de dinars. Selon l'arrêt de renvoi, l'affaire remonte à 2016 lorsque les services de la Sûreté nationale de Touggourt ont intercepté un groupe de Marocains à bord d'un bus de voyageurs à destination de Ouargla.

Les investigations ont montré que le dénommé B.A. (déjà condamné pour cette affaire) était la personne qui facilitait leur passage clandestin en Libye, avec le concours d'un de ses cousins B.I. (comparaissant ce jour), moyennant une somme de 10 000 DA par migrant pour leur passage clandestin en Libye via Ouargla, Hassi-Messaoud puis Debdeb aux frontières.

Le ministère avait requis dans cette affaire une peine de dix ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million de dinars.

Hania T.

L'Algérie, pays le plus heureux d'Afrique



Importation de bananes

Octroi de licences à 6 opérateurs sur un total de 44

■ La commission technique chargée de l'examen des demandes des opérateurs économiques activant dans le domaine de l'importation de bananes a donné son aval pour l'octroi de la licence d'importation à 6 opérateurs (5 privés et une entreprise publique) sur un total de 44 opérateurs ayant déposé des demandes, en vue d'importer dans une première étape une quantité de 55 000 tonnes de bananes, a indiqué une communiqué du ministère de l'Habitat et du Commerce par intérim.

Par Slim O.

La commission a exclu 14 opérateurs pour ne pas avoir exercé l'activité d'importation de bananes au cours des cinq dernières années, dont 10 pour avoir proposé des prix non conformes au prix de référence (650 dollars/tonne), précise le communiqué. Dix autres opérateurs ont été exclus pour avoir proposé d'importer de petites quantités et ne disposant pas d'entrepôt de stockage, de mûrissement et de froid, tandis que les demandes de 11 opérateurs ont été rejetées car ne remplissant pas les critères fixés par la commission lors de la sélection des opérateurs importateurs. Par

ailleurs, trois opérateurs ont été exclus pour leur implication dans des affaires de spéculation et figurant sur le fichier des spéculateurs, ajoute le communiqué. La commission technique avait entamé le 19 mars dernier l'examen des demandes des opérateurs activant dans le secteur de l'importation de bananes conformément aux décisions de la commission interministérielle présidée par le secrétaire général du ministère du Commerce et regroupant des représentants des ministères des Finances, de l'Industrie et des Mines, de l'Agriculture et de la Pêche et du Commerce. La commission avait fixé une série de critères, notamment une expérience de 5 ans

minimum dans la pratique de cette activité, bilans fiscaux annuels à l'appui, et l'obligation pour l'opérateur de disposer, au nom de la société, d'investissements dans le domaine de la production et le conditionnement de fruits. Il doit importer le fruit du pays d'origine, de manière régulière et directe, sans intermédiaire, avec obligation d'assurer le transport via des navires aménagés à cet effet. Il est, également, fait obligation à l'importateur de s'assurer de la qualité du produit importé et de sa conformité aux normes phytosanitaires, outre l'obligation de proposer le produit à la consommation à des prix raisonnables.

S. O./APS

Tizi Ouzou

La marche des travailleurs de Sonelgaz empêchée

La marche des travailleurs de Sonelgaz à laquelle a appelé le Syndicat national autonome des travailleurs de l'électricité et du gaz (Snateg) hier à Tizi-Ouzou a été empêchée par la police. Regroupés à l'intérieur de la cour de la direction locale

de Sonelgaz, les centaines d'adhérents du Satég ont été empêchés par un dispositif des forces de l'ordre déployé tôt le matin aux alentours de la même direction. Les animateurs du Snateg ont initié cette action pour dénoncer «le mépris» affiché par

leur employeur à l'égard de leur organisation syndicale pour laquelle ils affirment avoir enregistré l'adhésion de 35 000 employés parmi les plus 80 000 que compte Sonelgaz.

Hamid M.